

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel de Ville de Bedford, le 5 janvier 2010, à 19h00, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois et les conseillers Alain Lacoste, Madeleine Fortin, Tommy Gladu, Claude Jetté et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

La directrice générale adjointe, Roxanne Brault, est également présente à la dite séance.

La dite séance spéciale était convoquée par son Honneur le maire Claude Dubois, afin d'y traiter des sujets suivants :

### **1- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010**

- a) Présentation des prévisions budgétaires de l'année 2010 ;
- b) Adoption des prévisions budgétaires 2010
  - par résolution
  - mode de publication
- c) Adoption du règlement de taxation pour les fins de l'exercice financier 2010;
- d) Résolution d'emprunt temporaire au besoin
  - Art. 569 L.C.V.
  - Par le fonds de roulement / avant la perception des taxes 2010 ;

### **2- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012**

- a) Présentation du programme triennal 2010-2011-2012 ;
- b) Adoption du programme triennal 2010-2011-2012 par résolution et sa publication ;

Période de question du public strictement sur les prévisions budgétaires 2010 et sur le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012.

#### **POINT 1 b)**

10-01-01  
Prévisions  
budgétaires  
2010

Considérant que les prévisions budgétaires 2010 font état d'activités et de dépenses nettes de l'ordre de 4,265,689\$ ;

Considérant que les prévisions budgétaires 2010 établissent des recettes de l'ordre de 4,265,689\$ ;

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2010 de la Ville de Bedford.

ADOPTÉ

10-01-02  
Adopte  
règlement  
taxation 2010

**POINT 1 c)**

Considérant que le projet de règlement 689-09 fut lu et expliqué aux membres du conseil ;

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil adopte le règlement numéro 689-09 intitulé : « Règlement concernant toute la taxation, la tarification et les compensations établies dans la Ville de Bedford pour l'année 2010 ainsi que le mode de paiement des compensations et des taxes municipales pour l'année 2010 ».

ADOPTÉ

10-01-03  
Emprunt  
temporaire  
avant  
imposition  
taxes 2010

**POINT 1 d)**

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil emprunte temporairement, avant l'imposition des taxes 2010 et au besoin seulement, une somme telle que reconnue par les lois municipales en vigueur ;

Que le dit emprunt ne soit fait que par tranche nécessaire ;

Que le taux d'intérêt n'excède pas le taux permis par la loi des dettes et emprunts municipaux et scolaires ;

Que le dit emprunt temporaire soit contracté auprès d'une institution financière, à sa succursale de la Ville de Bedford, et qu'il soit remboursable sur demande ;

Que le maire, ou en son absence, le maire suppléant et le directeur-général soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉ

10-01-04  
Emprunt avant  
imposition

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil emprunte pour un terme n'excédant pas 12 mois, les sommes nécessaires avant l'imposition des taxes 2010, auprès du fonds de roulement

de la Ville de Bedford, le tout selon la loi ;

Que cet emprunt ne prenne effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

ADOPTÉ

10-01-05  
Programme  
triennal 2010-  
2011-2012

**POINT 2 b)**

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 de la Ville de Bedford, lequel totalise sur trois (3) ans une somme de 5,015,400\$ ;

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que la séance soit levée à 19h10.

ADOPTÉ

---

Maire

---

Directrice générale adjointe